



AIDES SOIGNANT-E-S LA MOBILISATION CONTINUE

Rencontre avec les Conseillers d'Etat :

Suite à la résolution des aides-soignant-e-s de juin et au vote du préavis de grève fixé au 28 septembre, une délégation SSP et SIT a rencontré le 24 août le chef du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, M. Unger, et le chef du département des finances et président de la délégation du Conseil d'Etat aux affaires du personnel, M. Hiler.

Des pistes ont été proposées par les Conseillers d'Etat, durant cette réunion. Ils se sont montrés assez favorables pour faire avancer la demande de réévaluation de la fonction aide-soignant-e mais à des rythmes plus lents que ceux attendus de notre part. Aussi, ils se sont déclarés favorables à mettre sur pied une analyse sérieuse des cahiers des charges afin de vérifier si les changements intervenus entre 1999 et 2010 sont minimes, comme l'affirme la direction des HUG, ou significatifs, comme l'affirment les syndicats et les aides-soignant-e-s HUG.

Pour terminer, les Conseillers d'Etat se sont engagés à nous faire parvenir un courrier étayant leurs propositions en vue de notre Assemblée. Celle-ci, outre à étudier et répondre à ces propositions, devra également décider du maintien ou pas du préavis de grève pour le 28 septembre.

Préparation de l'Assemblée et de la mobilisation

Un groupe de travail SIT et SSP continue à se réunir pour préparer la mobilisation.

Les dates à retenir sont les suivantes, ouvertes à toutes et tous (sur votre temps libre):

Lieu : local syndical, 81 bd de la Cluse

- mardi 7 septembre 2010 à 18h, réunion de préparation
- mardi 14 septembre 2010 à 18h, réunion de préparation

Mardi 21 septembre 2010 de 16h30 à 17h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AIDES SOIGNANT-E-S
Nouvel Auditoire de pédiatrie - Bâtiment O – 2^{ème} étage (av. de la Roseraie)
Sur votre temps libre

et s'il y a confirmation du préavis de grève :

- mardi 28 septembre : GRÈVE – modalités à déterminer lors de l'Assemblée